



INSCRIPTION DANSE - 2019/2020

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Tél portable de l'élève : _____ e-mail de l'élève : _____@_____

Etablissement scolaire : _____ classe : _____ Convention collège L. Armstrong

Pour les nouveaux élèves : Êtes-vous débutant ?

Oui

Non : Lieu formation :

Nombre d'année de pratique /niveau :

Cycle d'observation danse (1 cours hebdo.) : Eveil 4/5 ans Initiation 6/7ans

Cursus non diplômant / CND (1 cours hebdo.) : Classique Contemporain Jazz

Cursus diplômant / CG (2 cours hebdo. même esthétique) : Classique Contemporain
Option / 1 cours hebdo. CND : Classique Contemporain Jazz

Cycle adulte (1 cours hebdo.) : Classique Contemporain Jazz

Les cours de danse sont dispensés dans les studios de danse :

Gymnase Saint Martin – collège Anne Frank – 01700 Miribel & Gymnase collège Louis Armstrong – 01700 Beynost

Annexe au Règlement Intérieur Elèves : Dispositions relatives à la Danse - 2019/2020

- Pour les absences aux cours de danse : elles doivent être obligatoirement justifiées par les parents (mail ou par téléphone) Pour les absences de longue durée nécessitant une dispense, elles devront être obligatoirement justifiées par les parents par un certificat médical précisant la durée, la (les) pathologie(s) ou traumatisme(s)
- Ponctualité en cours : arriver au moins 15 mn avant le cours pour se préparer dans les vestiaires, se mettre en tenue, se coiffer et aller aux toilettes (surtout pour les jeunes élèves des cours éveil / initiation).
- Pour des raisons de sécurité, d'hygiène et respect de l'intimité, l'accès des familles aux vestiaires et à la salle de danse est interdit. Seuls les enfants du niveau « cycle éveil et initiation du tronc commun » (4- 6 ans) peuvent être assistés par un parent dans les vestiaires, à la demande des parents ou de l'enseignant.
- Pour les cours de danse, les élèves doivent éteindre leur téléphone portable, mais également doivent les déposer à l'entrée du studio de danse auprès du professeur.
- L'accès aux cours de danse pourra être refusé à tout élève qui ne sera pas en tenue réglementaire et qui n'aura pas les cheveux attachés. Pour tous les danseurs : pas de bijoux autour du cou, pas de boucles d'oreilles pendantes. (seules sont autorisées les boucles d'oreilles petites et discrètes)

Tenues : « éveil & initiation »

- Filles : justaucorps imposé et choisi par le professeur de danse, collant rose pâle, chaussettes blanches, cheveux attachés.
- Garçons : collant noir pour garçon, tee-shirt blanc (près du corps), chaussettes blanches.

Tenues : « classique »

- Filles : justaucorps imposé et choisi par le professeur de danse, collant rose pâle, chaussons demi-pointes rose, chignon OBLIGATOIRE.
- Garçons : collant noir pour garçon, tee-shirt blanc (près du corps), chaussons demi-pointes noirs

Tenues : « jazz »

- Filles & garçons : tee-shirt près du corps, pantalon de danse jazz noir, chaussettes, cheveux attachés.

Tenues : « contemporain »

- Justaucorps au choix de l'élève, collant sans pieds noir, pieds nus ou « pédilles » (chaussons), cheveux attachés. Les chaussures de danse jazz noires ne sont admises que lors des chorégraphies.
- Pieds nus pour la danse contemporaine, collants ou académique.

Tenues « Gala » : participation à l'achat et confection du costume / facturation au 2^{ème} tiers : 10€ par discipline/élève.

Adhésion obligatoire à l'Association Sportive du collège Louis Armstrong pour les élèves danseurs en convention.

Date et signatures des parents :

Validation de la direction :